

LE COURRIER CATALAN

GAZETTE D'INFORMATION BI-MENSUELLE

Rédaction et Administration : 71, Rue de Rennes, Paris (VI^e)

Abonnement Annuel : France : 35 fr. — Etranger : 50 fr.

4^e ANNEE | N° 73-74 |

1^{er} JUIN 1927

PETITES & GRANDES NOUVELLES

LE DÉCLIN. — A l'occasion du 25^e anniversaire du couronnement d'Alphonse XIII les maîtres de l'Espagne ont remué un peu l'indifférence publique. Il y a eu des discours, des solennités, des déclarations officielles. La plus remarquable de ces déclarations est celle du dictateur, lequel a déclaré « qu'il envisageait comme très prochaine sa rentrée dans la vie privée ». Cette déclaration a produit dans tout le pays une sensation de soulagement.

POUR LES CONJURÉS. — D'après les Cahiers des Droits de l'Homme, organe de la Ligue des Droits de l'Homme, le Comité central de la Ligue, sur la proposition du secrétaire général, demandera au ministre de l'Intérieur d'autoriser le retour en France, dans un délai assez rapide, de M. Macià et de tous les conjurés catalans qui ont été expulsés. Le Casal Català, de Paris, a organisé avec succès un service de secours pour les conjurés qui n'ont pas trouvé immédiatement du travail en Belgique.

CONTRE LA PRESSE. — Malgré la ferveur monarchiste de son propriétaire, l'ancien député du parti de M. Lerroux, M. Pich y Pon, le journal La Noche, de Barcelone, a été puni d'une forte amende. Le Diluvio, également de Barcelone, a subi le même sort. La censure ne cesse de s'acharner sur les journaux catalans.

EXILÉS. — MM. Vallmitjana, Ferrer et Alsina, tout récemment détenus par ordre de la Sûreté générale, ont été exilés sous prétexte qu'ils possédaient des documents suspects.

LE CONSTITUTIONNALISME DU ROI ALPHONSE — A l'occasion du 25^e anniversaire du couronnement du roi espagnol, un journal catalan a reproduit le message que le monarque adressait au pays le jour où il prêtait serment à la Constitution. Nous le reproduisons également pour qu'on se rende bien compte de la fidélité d'Alfonso à ses engagements. En voici le texte : « Al recibir de manos de mi augusta y amada madre los poderes Constitucionales, envío des del fondo de mi alma un saludo de cordial afecto al pueblo español. La educación que he recibido, me hace ver que, desde este primer momento, pesa sobre mi deberes que acepto sin vacilación, como sin vacilación alguna he jurado la Constitución y las leyes, y cuanto encierra el compromiso solemne contraído ante Dios y ante la nación. Ciertamente me faltan, para tan grave misión que me está confiada, las lecciones de la experiencia, pero mi deseo de responder a las aspiraciones del país y mis propósitos de vivir en perpetuo contacto con mi pueblo, son tan grandes, que espero recibir de su inspiración lo que el tiempo habría de tardar en enseñarme. Pido, pues, a todos los españoles, que me otorguen su confianza a cambio de yo asegurarles mi devoción completa a sus intereses, y mi resolución inquebrantable de consagrar todos los momentos de mi vida al bien del país. — Alfonso. »

DES INCIDENTS. — A l'occasion de l'assemblée générale du Cercle des Employés de Barcelone, convoquée par la nouvelle Junta imposée par la dictature, des incidents se sont produits au siège social de la société, où les associés s'y étaient rendus par milliers. Des incidents tellement significatifs et des protestations tellement violentes se sont produits, que l'assemblée n'a pas pu avoir lieu. Bien entendu, les journaux ont été empêchés de faire savoir au public ces événements, au cours desquels il y eut de nombreux blessés.

LES PARTIS POLITIQUES ESPAGNOLS. — On remarque une certaine activité au sein des anciens partis politiques espagnols, si sommeillants depuis le prononcement de Primo de Rivera. On parle d'une prochaine convocation des Cortès et, par conséquent, du rétablissement effectif de la Constitution. Si Primo n'a pas encore donné satisfaction aux partis qui réclament le retour à la normalité, c'est qu'il tient surtout à dérober ses responsabilités. On parle d'un possible cabinet présidé par M. La Cierva. Mais jusqu'à présent, cela ne sont que des conjectures. Le régime dictatorial est usé. Primo et le Roi ne pensent qu'à sauver leur peau.

EN LIBERTÉ. — Le Dr. Jaume Agudé, détenu depuis le mois de novembre, à Barcelone, a été remis en liberté. Mais la prison de Barcelone garde encore bien des Catalans dont le seul crime est celui d'aimer leur pays. A quand la libération du docteur Miquel A. Ballà, détenu en août 1925 ? A quand la libération de tant d'autres prisonniers que le caprice seul des autorités maintient sous les verrous ?

DOUBLE JEU

Peut-être lorsque ces lignes paraîtront une fête aura lieu à Madrid pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'Atlántida, le poème immortel du poète catalan Jacint Verdaguer. Une séance solennelle à l'Académie Espagnole et l'inauguration d'une plaque commémorative donnant à une rue de Madrid le nom du poète, auront été les principaux actes de la fête.

Tandis que dans la capitale d'Espagne on honore ou feint d'honorer ainsi un grand Catalan, à Barcelone et dans toutes les villes et villages de Catalogne, les représentants du régime actuel s'acharment à une besogne diamétralement opposée : ils changent petit à petit tous les noms des rues qui rappellent des personnalités catalanes. Ce même Verdaguer, qui semble être l'objet d'une si touchante vénération de la part des Espagnols, n'a pas échappé à cette offensive, et dans plus d'un endroit son nom a été effacé des rues et remplacé par un autre. Dans leur fureur anticatalane, les sbires de la dictature vont jusqu'à changer des noms qui n'ont pas la moindre signification catalaniste et qu'on pourrait même présenter comme appartenant à de vrais admirateurs de quelque aspect de l'esprit espagnol : ainsi le nom de Melchor de Palau, écrivain du siècle dernier, enthousiaste de la littérature castillane, qu'il cultivait lui-même avec un certain succès. Dans d'autres cas, leur fureur — ou leur ignorance — va plus loin, et les noms effacés ne sont plus des noms catalans : c'est ainsi qu'ils ont supprimé le nom de Mejía Lequerica, le député de l'Amérique espagnole qui prit part aux Cortès de Cadix ; notez que son nom avait été donné à une rue de Barcelone sur la demande de la Casa de América. Le changement constitue donc une grossière offense, non seulement à cette importante et digne institution, mais encore à tous les Américains. Ce n'est pas la première : on avait déjà effacé, à Barcelone, le nom de Rizal, le martyr cubain. Et dire que Primo de Rivera et tous ses coryphées chantent sans cesse la fraternité hispano-américaine !

Cette offense faite aux peuples de l'Amérique latine ne doit pas nous étonner. Les noms par lesquels on remplace ceux qu'on juge antipatriotiques constituent souvent de vraies offenses pour

la Catalogne. N'a-t-on pas décidé de donner à une rue de Barcelone le nom d'Antonio Zozaya, un des écrivains espagnols qui se sont le plus distingués par leurs attaques contre tout l'esprit catalan ?

Ainsi sont bafoués les sentiments de tout un peuple. Après avoir dû assister au remplacement de toutes les plaques bilingues (en espagnol et en catalan) par des plaques écrites exclusivement en espagnol, les Catalans sont obligés d'assister à la substitution de noms indifférents ou odieux à ceux qui sont chers à leur souvenir (cardinal Vives, Verdaguer i Callis, Martí i Julià).

Que prétend-on avec tout cela ? Et comment s'expliquer que tandis qu'en Catalogne les représentants de la dictature se conduisent ainsi, à Madrid on ait l'air d'agir d'une façon tout à fait opposée ?

Il n'y a aucune opposition, aucune contradiction, entre les deux façons de procéder. Elles répondent, au contraire, à un plan logique et coordonné. Il est temps de le dénoncer afin que personne ne s'y méprenne. Le changement de noms des rues, comme auparavant l'interdiction de déployer le drapeau catalan, comme tout récemment l'ordre de hisser le drapeau espagnol au balcon de toutes les associations ayant un étendard particulier, comme tant d'autres mesures mesquines ou révoltantes, sont destinées à donner à tout le monde, spécialement aux étrangers, la sensation que la Catalogne est amoureusement fondue dans le sein de l'Espagne et qu'aucun problème n'existe entre elles. En même temps, en feignant d'honorer la langue et la littérature catalanes, soit par la célébration, aujourd'hui, du cinquantième de l'Atlántida, soit par la création, hier, de fauteuils d'« Académiciens régionaux » au sein de l'Académie espagnole, l'Espagne prétend faire croire qu'elle est respectueuse des manifestations de l'âme catalane.

Ce double jeu est trop grossier. Pourtant plus d'une personne s'y est laissé prendre, et nous tenons spécialement à faire remarquer aux membres du « Casal Català » de Madrid le rôle déplorable auquel ils se sont prêtés en participant à la commémoration officielle de l'Atlántida.

La Crise dynastique espagnole

Il est une crise dynastique en Espagne. Des bruits ont couru sur des décisions prises par le roi Alphonse au sujet de la succession à la couronne. Les deux fils aînés du roi ne pouvant pas lui succéder, le choix du monarque se porterait sur le troisième rejeton bourbonique, sur l'infant Juan. Ces bruits ont été démentis par l'ambassade espagnole de Paris. Mais il semble, d'après des renseignements qui nous arrivent de Madrid, que ce n'est pas non plus l'infant Juan, l'héritier choisi, mais le quatrième, l'infant Gonzalo, car l'infant Juan serait également incapable.

L'histoire nous apprend que la plupart des malheurs de l'Espagne — et surtout ceux de la Catalogne — ont eu leurs racines dans ces crises dynastiques où plusieurs princes se disputaient la couronne. L'histoire espagnole continue, semble-t-il, à suivre le même chemin, qui est le chemin de la décadence et de la mort. Et tant que la destinée du pays sera solidaire de celle de la monarchie, ce calvaire hispanique ne prendra pas fin.

On discute — Primo de Rivera a même permis aux journaux madrilènes de se prononcer sur ce point — la nécessité de modifier la constitution. L'Assemblée projetée par le dictateur et qui ne semble pas viable à l'heure actuelle n'avait, paraît-il, d'autre but. Des indications plus ou moins précises sur cette réforme sont déjà contenues dans le remarquable livre de M. Cambó sur le Fascisme, où il parle de la crise du parlementarisme. Mais lorsque Primo et ses consorts tendent à affirmer les prérogatives royales, les anciens chefs de groupe politique sont plutôt enclins à les supprimer, ou, tout au moins, à les borner et à empêcher que le roi puisse s'écarter des usages constitutionnels. Sur ce point, l'attitude de feu Antonio Maura est très significative.

On sait que quelques jours avant de mourir, l'ancien président du Conseil, Antonio Maura, rédigea son testament politique. Ce document vient d'être connu dans ses lignes générales. On sait également que le fils aîné de Maura, le comte de la Mortera, visita le roi Alphonse quelques jours après la mort de l'ancien ministre, non seulement pour le remercier des condoléances qu'il lui avait adressées, mais aussi pour l'informer de l'existence du testament politique de son père. Le roi lui aurait conseillé — et pour cause — de ne pas rendre public ce testament.

Le comte de la Mortera suivit d'abord le conseil du roi, mais il n'a pas gardé longtemps le secret du testament de son père, d'autant plus que ses frères en avaient signalé les lignes générales.

Le projet Maura, inspiré des Constitutions des Etats-Unis et de la Constitution de Weimar, est de type « présidentiel » et tend à la stabilisation du gouvernement en l'éloignant des poussées parlementaires. D'après ce projet, le président du Conseil serait élu au suffrage populaire et sa nomination ne serait pas une prérogative royale. Le président choisirait librement ses ministres. Une telle réforme comporterait un véritable gouvernement républicain au sein de la monarchie.

En faisant connaître les lignes générales de ce projet, un journal de La Havane écrit : « M. Maura était persuadé que la monarchie était encore une force en Espagne, mais son expérience personnelle lui conseillait de prémunir le gouvernement contre l'excessive impressionnabilité de la couronne. »

Le même journal havanais publie un commentaire de M. Aznar sur ce même sujet. Le comte de la Mortera se trouvant à Cuba, M. Aznar lui adresse publiquement les lignes suivantes, écrites lorsque le projet Maura était déjà connu :

Vous souvenez-vous de ce que vous m'avez dit au sujet du testament politique de votre illustre père ? Après m'avoir entretenu sur un sujet si passionnant, vous avez ajouté : « Ne dites rien de cela ; je n'ai fait que me confier à l'amitié. Si je révélais ce testament, on pourrait croire à un acte politique de ma part. » Et lorsque je vous promis que je ne publierais rien ayant trait à cette conversation, vous avez ajouté :

— Ce fut pour moi une très émouvante chose. M. Francisco Cambó venait de publier une série d'articles où il se prononçait pour une réforme constitutionnelle. Mon père les lut attentivement ; il les étudia. Un jour, il m'en parla en me disant : — Je me suis beaucoup intéressé à ce que dit Cambó, mais je crois que la difficulté réside dans ce dont Cambó n'a pas parlé, c'est-à-dire dans la façon de réaliser son projet. — Il se mit alors au travail. Et trois ou quatre jours avant de mourir il m'appela : — Voici, me dit-il, mon travail terminé. Je pense qu'il peut être intéressant. — Il me le lut. Les premières pages avaient tout l'air d'un testament. On dirait que mon père pressentait sa mort imminente. Il expose son projet de réforme du régime politique espagnol. Il s'agit d'établir un régime présidentiel. Le président du Conseil serait élu suivant un procédé que mon père établit et se basant sur le suffrage populaire. Son mandat durerait 2 ou 4 ans, suivant que l'on adoptera l'une des deux solutions que mon père propose. Pendant la durée du mandat le pouvoir exécutif aurait de larges facultés et une large liberté d'action et il ne serait responsable que devant le Parlement. La Chambre des Députés et le Sénat n'auraient qu'un rôle législatif et contrôleur. La couronne ne serait plus le pouvoir qui nomme et révoque librement les ministres.

Ce testament politique a été communiqué par le comte de la Mortera à l'Académie de Jurisprudence de Madrid. Pour le moment le projet de Maura n'a qu'un intérêt académique, mais il est un témoignage intéressant de l'évolution des idées d'un parlementaire qui a eu et qui conserve en Espagne des admirateurs. Il est à noter aussi que, dans ce projet, Maura, tout en s'affirmant monarchiste, n'est pas un monarchiste inconditionnel ; il admet seulement que la monarchie est actuellement en Espagne le régime le plus indiqué pour des raisons historiques et pratiques. On sait également que Maura était un adversaire irréductible de la dictature.

S'il y a donc crise constitutionnelle en Espagne, il y a également crise dynastique. Et ces deux crises ne font qu'augmenter le malaise espagnol, que les pays voisins devraient surveiller, puisqu'il peut être gros de conséquences pour l'Europe tout entière.

« La Catalogne Rebelle »

Nous sommes heureux de recueillir ici la préface que le groupement de « L'Estat Català » a mise en tête du volume qu'il vient de publier. Nous le donnons sans rien y toucher :

Le soulèvement séparatiste des Catalans, qui devait se produire le 4 novembre 1926 à la frontière catalano-française sous la direction du groupement « L'Estat Català », ne réussit pas.

L'« Estat Català », cependant, ayant pleine conscience de l'importance que la seule tentative de soulèvement présente et pour l'histoire de la Catalogne et pour celle du séparatisme catalan, a jugé utile la publication de ce livre. Par son texte, ceux qui s'intéressent aux mouvements de liberté des peuples découvriront la signification exacte de ce soulèvement malheureusement manqué et, en l'appréciant, noteront la place qu'il doit occuper dans la marche progressive du mouvement national en Catalogne.

Ce geste manqué des Catalans, qui visait l'instauration de la République catalane indépendante, il ne faut pas le considérer, en dépit de son caractère sanglant, comme le geste isolé d'un moment d'exacerbation du séparatisme. Si le mouvement catalan ne s'est pas montré jusqu'ici sous cet aspect de violence, il entre dans son processus de se manifester, à cette heure de douleur et d'humiliation pour la Catalogne, sous son véritable aspect. Le séparatisme catalan, de nos jours, touche déjà à cette exaspération du sentiment national qui précède l'heure de la liberté des peuples. Ce furent les poètes de la Renaissance catalane qui semèrent dans l'âme de la Catalogne ; ce furent, plus tard, les politiciens catalans de tous les partis qui engraisèrent la semence ; ce sont les séparatistes catalans d'aujourd'hui qui veulent avoir le fruit.

Qu'importe que ce fruit coûte des sacrifices tels qu'étaient prêts à les réaliser les volontaires de l'« Estat Català » et tant de Catalans qui souffrent en ce moment dans les prisons d'Espagne ! Qu'importe que cet aspect sanglant du séparatisme puisse effrayer ses prédécesseurs et même quelques politiciens catalans contemporains qui prennent en cette occasion une attitude méditative ! Les séparatistes d'aujourd'hui marchent poussés par les conséquences. Ce furent les Catalans d'hier qui répandirent la semence, ce sont ceux de nos jours qui se sentent poussés par la force vitale du fruit qui mûrit. Car, au terrain de l'esprit et au monde des idées, les processus ne commencent pas pour rien ; ce ne sont pas comme ceux du monde physique, lesquels, par la volonté de celui même qui les provoque peuvent être tronqués dans n'importe quel moment ; ils sont plus contondants, plus impératifs, fatals. Il est fréquent, dans l'ordre de l'esprit, que de voir des idées qui font leur cours et leur œuvre de rénovation dans des moments où ceux qui les concourent en sont devenus contraires et renégats.

C'est pourquoi nous disions plus haut que le mouvement frustré dont nous faisons l'histoire dans ce livre, n'est point, dans le séparatisme catalan, un geste isolé, mais le début d'une nouvelle face de ce sentiment catalan qui s'extrême de plus en plus chaque nouveau jour, vif et puissant qu'il est et en lutte contre tous les obstacles qui inutilement tâchent de lui barrer le pas. Et c'est pourquoi nous proclamons encore que, dans l'histoire de la Catalogne elle-même, ces séparatistes catalans qui, aidés par de braves et généreux Italiens amants des libertés des peuples, allaient se lever en armes contre l'Espagne officielle et contre la dictature qui la représente, doivent être considérés comme les continuateurs des idées des maîtres du catalanisme militant, instrument de la race dans notre redressement national, et, eux aussi, instruments libres et volontaires de ce mouvement pour la race, auquel ils apportent, en conséquence, tout le progrès et la perfection que leur inspire leur volonté.

Nous publions donc ce livre avec tous les détails sur le geste échoué des conjurés catalans, dans le but d'établir un document pour l'histoire du séparatisme de la Catalogne. Et c'est au bénéfice du lecteur que nous ferons précéder le compte rendu du procès des conjurés catalans qu'explique le complot, d'une brève et utile notice sur l'histoire et les fondements du séparatisme catalan.

Et nous ne terminerons pas cette préface, notre cher lecteur, sans proclamer que l'intention des séparatistes catalans groupés dans l'« Estat Català »